Annexe 2 à l'arrêté préfectoral n°2018/SEE/1235

COMPTE RENDU DES TIRS DE RÉGULATION SANGLIER
pour la période du 1er mars au 31 mars 2019

DEMANDEUR	
Je soussigné : NOM – PRÉNOM :	N° de PERMIS DE CHASSE :
ADRESSE :	TÉLÉPHONE :
CP :	FAX :
COMMUNE :	COURRIEL :

bénéficiaire de l'autorisation: 2019-X
rends compte des opérations de destruction à tir pour lesquelles j'ai été autorisé.

En l'absence de prélèvement, le bilan porte la mention «néant »

Date	Commune	Lieu dit	Modalité de prélèvement *	Nombre de sanglier prélevé			Poids en kg	Observations
				Mâle	Femelle	Jeune		

** Affût, approche, battue*

Fait à

Signature

A retourner avant le 30 avril 2019 à
ddtm-see-chasse@loire-atlantique.gouv.fr